



Communiqué de presse

VIOLENCES CONTRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Depuis une semaine, des actes de violences ont été perpétrés dans notre pays, tant contre le théâtre de la Ville de Paris, qu'à l'encontre du magazine Charlie Hebdo.

La Grande Loge Féminine de France, inquiète de la progression des fanatismes et de l'intolérance, réaffirme son attachement à la liberté d'expression, droit fondamental des citoyennes et citoyens. Elle tient également au respect du principe constitutionnel de Laïcité de notre République.

Denise Oberlin
Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

Paris, le 2 novembre 2011